



SECTION 32

Mondes anciens et médiévaux

Les critères indiqués ne constituent pas une grille contraignante ; leur présentation n'est pas hiérarchisée ; leur liste ne prétend pas à l'exhaustivité; une certaine souplesse est admise dans leur application.

Evaluation périodique des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs

- Qualité et caractère novateur du projet de recherche ;
- Régularité et qualité de la production scientifique ;
- Rayonnement national et international ;
- Activités de formation à la recherche et de valorisation de la recherche ;
- Encadrement et animation de la recherche, insertion dans l'unité, prise de responsabilités.

Critères spécifiques selon les grades

Chercheurs CRHC

- Niveau d'expertise scientifique ;
- Implication soutenue dans la vie scientifique de l'unité ;
- Favoriser des synergies ; animations collectives.

Chercheurs DR2

- Pilotage de la recherche ;
- Participation et/ou direction de programme scientifique d'envergure nationale et/ou internationale ;
- Responsabilités et implications dans l'encadrement et la formation à la recherche ;
- Expertise scientifique.

Chercheurs DR1

- Même critères que pour les chercheurs DR2 ;
- Direction de programme scientifique d'envergure nationale et internationale.

Avancement de grade des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs

En fonction de l'avancement dans la carrière et de la nature de l'avancement sollicité :

- La production scientifique, son originalité, sa qualité et son rayonnement ;
- L'intégration à l'unité de recherche (participation aux projets, travaux d'intérêt général, responsabilités, liens avec des programmes nationaux ou internationaux) ;
- Enseignement et formation dispensés ; diffusion et valorisation de la recherche.

Critères spécifiques selon les grades

Avancement au grade CRHC

- Qualité de la production scientifique d'un chercheur ou d'une chercheuse confirmé(e) ;
- Expertise reconnue dans un ou plusieurs domaines ;
- Intégration dans l'unité ;
- Responsabilité dans la conduite de projets et l'animation de la recherche ;
- Rayonnement national et international ;
- Élargissement des thèmes de recherche au cours de la carrière ;

Avancement au grade DR1

- Publications d'ouvrages de synthèse et d'articles fondamentaux ;
- Forte reconnaissance internationale ;
- Rôle moteur dans l'animation et/ou l'administration de la recherche ;
- Direction de programme(s) scientifique(s) d'envergure nationale et internationale.

Avancement au grade DRCE

- Mêmes qualités que pour DR1 avec une exigence renforcée.

Recrutement des chercheurs

Critères communs à tous les chercheurs

- Originalité et qualité de la production scientifique ;
- Qualité du parcours antérieur (formation, expériences de recherche et d'enseignement, ouverture internationale) ;
- Cohérence, pertinence scientifique, caractère novateur et clarté du projet de recherche ;
- Aptitude à s'insérer dans une équipe.

Critères spécifiques selon les grades

Recrutement au grade CRCN

Voir les critères communs à tous les grades.

L'accent sera mis sur le potentiel scientifique et la qualité du projet.

- Qualité de la présentation orale et de la discussion lors de l'audition.
- Faisabilité du projet, qui doit s'inscrire dans le temps long.

Recrutement au grade CRHC

- Qualité et rayonnement de la production scientifique d'un chercheur ou d'une chercheuse déjà confirmé(e) ;

- Expertise reconnue dans un ou plusieurs domaines ;
- Élargissement des thèmes de recherche au cours de la carrière ;
- Responsabilités dans la conduite de projets et l'animation de la recherche.
- Qualité de la présentation orale et de la discussion lors de l'audition.

Recrutement au grade DR2

- Publications d'ouvrages de synthèses ou d'articles fondamentaux et/ou HDR ;
- Engagement dans la communauté scientifique nationale ou internationale ;
- Élargissement des thèmes de recherche et/ou renouvellement thématique ;
- Expertise reconnue dans un ou plusieurs domaines à l'échelle nationale et/ou internationale ;
- Responsabilités dans l'animation de la recherche (organisation d'écoles, de colloques, direction de programmes, direction de comité de rédaction de collection, de revues scientifiques, etc.) ;
- Participation à la formation à la recherche.

Recrutement au grade DR1

- Mêmes critères que pour les DR2 avec une exigence renforcée ;
- Direction de recherches, prise de responsabilité au service d'une recherche de haut niveau scientifique.